

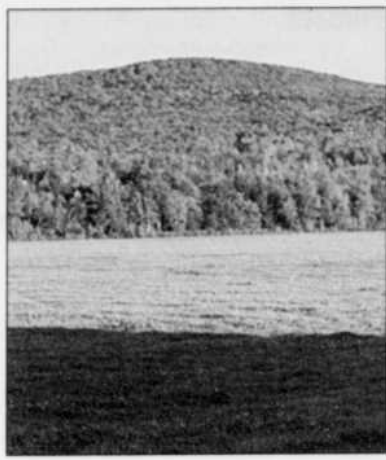
Mont Orford: échos du Mont Pinacle

Monsieur le Premier ministre,

Vous souvenez-vous de la bataille du Mont Pinacle? Il y a plus de 15 ans, nous avons été interpellés, indignés et mobilisés par la menace qui a plané sur ce petit massif de Frelighsburg dans les Cantons-de-l'Est. Tout comme aujourd'hui à Orford, le projet d'un promoteur privé — dans un premier temps: centre de ski, golf et 350 résidences — risquait de modifier à jamais le joyau de notre région, dernière montagne encore relativement sauvage à proximité de Montréal.

Nous avons l'impression, dans le débat actuel au Mont Orford, de revivre les affres de cette saga. Sans être identiques, les enjeux sont comparables. On dirait que l'histoire se répète: profonde division de la population locale inquiète de sa survie économique, recours aux interventions politiques pour retirer, sur le mont Pinacle, plus de 1000 hectares de la protection de la Loi sur le territoire agricole, consultations, audiences publiques, études d'impact environnemental, alerte dans la presse locale, régionale et nationale. Dans notre cas, nous avons aussi vécu la modification du projet du promoteur, deux référendums municipaux, un plan d'urbanisme et de nouveaux règlements, des poursuites judiciaires importantes contre des individus, des élus municipaux et la municipalité de Frelighsburg, intentées et perdues par le promoteur, dont la toute dernière s'est rendue jusqu'en Cour suprême. En octobre 2004, celle-ci a finalement exonéré les élus municipaux de tout blâme, affirmant que la protection de l'environnement est un objectif légitime pour une collectivité.

À travers tout ça, la solution la plus rassembleuse et positive a été la création en 1991 d'une fiducie foncière, afin de commencer à prendre nous-mêmes en main la pro-



ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Le Mont Pinacle

tection de nos espaces sauvages. Par le biais d'acquisition de terrains et par la négociation d'ententes (servitudes) de conservation à perpétuité avec des propriétaires privés, nous tentons, avec nos moyens limités de bénévoles, de relever le défi suivant: et si la conservation pouvait s'avérer une solution rentable à long terme pour le futur de notre région? Si la voie écologique pouvait être génératrice d'emplois, moteur de notre économie locale?

LA LETTRE DE LA SEMAINE

Maurice Gill

Nous en sommes encore à nos débuts et ce défi est de taille car il oppose à nos vieux réflexes de «propriétaires privés» de nouvelles pratiques de gestion de territoires identifiés comme faisant partie d'un patrimoine collectif. Il s'agit de redéfinir nos rapports avec notre environnement, de proposer de nouveaux modèles de jouissance

du territoire, de faire preuve d'imagination et de détermination. Construire des condos n'est pas la seule solution aux problèmes de développement. L'écotourisme est une tendance lourde des années à venir, tendance révélée par les plus récentes études de l'organisation mondiale du tourisme.

C'est donc à titre de membres de la Fiducie foncière Mont Pinacle, que nous sommes si inquiets de votre projet de vendre une partie du parc du Mont Orford comprenant son sommet. C'est là que votre action risque d'avoir un impact direct et important sur notre travail de conservation: en invalidant les ententes conclues lors de la création du Parc du Mont Orford avec les propriétaires privés qui ont fait don de leurs terres, vous venez miner l'idée qu'il est possible de conserver des terres à perpétuité. (...)

C'est déjà difficile de convaincre des propriétaires privés de faire confiance à un modeste organisme de conservation comme le nôtre. Quel message envoyez-vous en ce moment à toute la population en voulant modifier la Loi des parcs qui stipule, à son article 5 que: «...le terrain faisant partie d'un parc ne peut pas faire l'objet de vente ou d'échange?»

À la suite d'une résolution adoptée à l'unanimité par les membres de la Fiducie foncière Mont Pinacle en assemblée générale, le 23 avril dernier, nous joignons notre voix à toutes

celles qui s'opposent à la vente d'une partie du Parc du Mont Orford à des intérêts privés. (...)

Maurice Gill, président
Nathalie Berger,
vice-présidente
Danielle Dansereau,
co-fondatrice, ex-présidente
Fiducie foncière Mont Pinacle

Fusion: une seule raison suffit

Plutôt que d'entreprendre la critique point par point de chacune des allégations du conseiller Noël J. Martel — *Neuf bonnes raisons de fusionner*, *La Voix de l'Est* du samedi 22 avril 2006 —, il y a lieu de signaler une certaine confusion quant à deux concepts fondamentaux, sous-jacents à la problématique de la fusion entre la Ville de Granby et le Canton du même nom.

Le premier a trait à la structure physique tangible — le territoire: le sol, l'étendue géographique des deux entités susmentionnées, incluant leurs populations respectives — et le second, la structure juridique de ces deux mêmes instances — conseils municipaux distincts, lois et règlements spécifiques, ententes réciproques, etc.

Cette distinction établie, il devient plus aisé de comprendre que les arguments évoqués par le conseiller Martel perdent une bonne partie de leur pertinence, sinon toute. En effet, quelle que soit la structure juridique adoptée à la suite du référendum prochain — unifiée (fusion) ou dédoublée (statu quo) —, ni le territoire résultant, ni la population

totale ne se verront modifiés.

Partant de là, comment peut-on prétendre que la fusion apportera des améliorations touchant les aspects physiques proprement dits sachant que les structures juridiques relèvent plutôt de l'univers des conventions et des codes de toutes sortes? (...)

Certains pourraient invoquer que, avec une direction unifiée, la coordination serait meilleure et qu'il y aurait des économies d'échelle — le syntagme «économie d'échelle» a valeur de métaphore: prière de ne pas comprendre que le nombre d'échelles (l'instrument qui sert à grimper) serait pour autant réduit, ce qui n'empêche pas qu'il puisse éventuellement l'être.

Il est difficile d'imaginer que, en pratique, la coordination soit à ce point améliorée et qu'il y aurait des économies aussi déterminantes qu'on le laisse croire. C'est plutôt le contraire qui risque de se produire: en voyant la population de l'entité administrative unifiée croître — selon la logique étiologique de la loi, sans égard à la réalité physique précitée —, c'est plutôt une augmentation du nombre des

équipements physiques, des casernes et des employés qu'on risque de se voir imposer à la suite de normes toutes aussi étiologiques. Ainsi, la fusion des deux entités en une seule risque davantage d'entraîner des coûts accrus que la réciproque. Le même raisonnement pourrait s'appliquer à d'autres services, tels l'aqueduc et les égouts; la liste n'est pas exhaustive. (...)

À l'encontre des allégations du conseiller Martel voulant que la «synergie sociale propulse notre nouvelle ville unifiée vers des horizons inespérés» et que «les employés regroupés maintiendront un haut niveau de rendement», il y a fort à parier qu'on assistera plutôt à la situation inverse. Seul le qualificatif «inespéré» semble pertinent, sauf qu'il faut le comprendre dans le sens opposé à celui que l'auteur a voulu lui conférer.

Quant à croire que «toute la MRC de la Haute-Yamaska en sortirait gagnante» — d'une éventuelle fusion —, il est difficile de comprendre un message aussi sibyllin. Bromont, par la voix de sa mairesse, n'allègue-t-elle pas que la demande

Suite de la page 41

questionnement non constructif.

Les sociétés dynamiques se développent par des actions à moyen et long terme. Les grands de ce monde sont rarement reconnus pour leurs œuvres de leur vivant, mais pour l'héritage qu'ils ont laissé.

La fusion en ce nouveau Granby est un héritage pour le futur, une vision d'avenir. Donnons-nous la chance de

mettre fin aux différents qui ne mènent nulle part. Construisons positivement une collectivité granbyenne avec une population dynamique et des gestionnaires, élus et visionnaires pour le bien populaire et collectif. Le 28 mai prochain, j'ajoute ma voix, mon vote et ma volonté à connaître un Granby où il fait bon vivre.

Serges Ruel
Citoyen de Granby

La fusion, c'est l'avenir de notre région!

Il est toujours déplorable de voir nos politiciens municipaux à l'œuvre, et ça, quelle que soit la région que vous habitez. Au fil des années, nous avons pu voir les mêmes types de chicanes qui sont survenues entre Bromont et Adamsville, Sutton et Canton de Sutton, pour vous en énumérer quelques-unes. Ils se marièrent et vécurent heureux avec les nouvelles progénitures.

J'ai habité tour à tour dans la Ville et le Canton de Granby et je dois dire que ceci n'a rien changé à ma vie d'un côté ou de l'autre de la clôture. Pouvons-nous être aussi bêtes que ça et nous laisser duper dans des chicanes de clochers? Je crois que les habitants des deux municipalités sont plus intelligents que vous croyez, chers ex-élus en rogne. On devrait plutôt s'attarder à l'immense richesse de notre coin de pays et voir comment

l'exploiter au maximum dans les années à venir, et ça dans une saine harmonie.

Non seulement les habitants de la Ville de Granby ont-ils participé à l'essor commercial de notre Ville, mais tous les résidents régionaux l'ont fait. Granby a su bien travailler pour agrandir son parc industriel et le garnir d'industries, mais il ne faut pas oublier que ce parc était autrefois propriété du Canton et que la masse ouvrière est aussi régionale. Alors, merci au Canton d'avoir concédé des terres pour que Granby puisse grandir.

Oui, Granby a de belles infrastructures, mais il ne faut pas oublier combien de taxes sont tirées des municipalités environnantes pour permettre à ces infrastructures d'exister....

Mario C. Thomas,
Canton de Granby

Apocalypse annoncée

Mon analyse de la campagne référendaire actuellement en cours me porte à établir des parallèles entre la campagne du Non des frères Duchesneau et la stratégie de peur préconisée par l'administration Bush pour justifier l'invasion en Irak. Dans les deux cas, les motivations réelles (la défense présumée des intérêts de la veuve et de l'orphelin) cachaient des intérêts purement financiers tel que le pétrole ou la construction immobilière dans le cas qui nous concerne.

En effet, la campagne de dénigrement contre le Canton (ses actifs et ses citoyens), les interventions en public qui se multiplient, les chiffres lancés sans études crédibles ne sont que quelques exemples de la stratégie de gens qui vivent ancrés dans les querelles du passé et dont la thématique devrait être l'apocalypse annoncée. Je profite donc de cette tribune

Monsieur Duchesneau pour vous inviter à continuer activement à défendre votre position. De cette façon, la population, qui pense encore que votre implication politique, incluant votre grande réalisation d'avoir éliminé la dette, reposait sur votre désir d'améliorer le sort de l'ensemble de la population, réalisera je le souhaite ce qui a toujours motivé l'ensemble de vos actions.

Heureusement, votre aura pâlit et vos interventions ne servent qu'à motiver ceux et celles qui regardent positivement vers l'avenir à sortir voter pour le mieux-être du plus grand nombre.

Un dernier conseil, Monsieur Duchesneau: ne prenez surtout pas la chance de regarder en avant. Vous risqueriez d'attraper un sérieux torticolis...

Marc Blais,
Granby

de retrait de notre MRC est motivée par la trop grande force de la Ville de Granby qui brime ses aspirations? Après la fusion, cette force devant s'accroître — selon les prosélytes mêmes de la «Nouvelle Alliance» —, ne risque-t-on pas de voir d'autres villes quitter la MRC de l'empire à naître pour des motifs similaires.

De Capitale du bonheur, acceptons-nous de devenir l'Empire du malheur?

Somme toute, les neuf raisons évoquées par le conseiller Martel, si elles sont bonnes, ne le sont que

pour le «Non» au référendum du 28 mai prochain.

Une seule raison suffirait pour susciter l'adhésion de l'ensemble de la population à l'endroit de la fusion, mais faudrait-il encore que celle-ci soit démontrée de façon claire et convaincante, sans emphase, ni euphorie triomphante.

N'est-ce pas là la seule façon de rendre le projet crédible tout en respectant l'intelligence de ses commettants?

Lionel Leblanc
Granby